

PLAN OLYMPIQUE ET SPORTIF TERRITORIAL HAUTS-DE-FRANCE



**SPORT
&**



Éducation et citoyenneté

Professionnalisation

Santé et bien-être

**Politiques publiques
et haut niveau**



 **SOMMAIRE**

1. NOS OBJECTIFS STRATÉGIQUES
2. CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE (DATA / CHIFFRES / CONTEXTE)
3. NOS ENGAGEMENTS

1. NOS OBJECTIFS STRATÉGIQUES



SPORT ÉDUCATION & CITOYENNETÉ



- ✓ Adopter une vision stratégique contribuant à la transformation positive de la société et valorisant une société de l'engagement (RSO, Éducation des jeunes, Engagement des jeunes, Engagement des femmes) ;
- ✓ Positionner le réseau territorial comme interlocuteur privilégié des différents acteurs de l'Éducation et de la citoyenneté.

SPORT & PROFESSIONNALISATION



- ✓ Assurer la représentation, la mobilisation et la défense des intérêts du Mouvement Olympique et Sportif Territorial dans les domaines de la formation, de la qualification et de l'emploi ;
- ✓ Renforcer le circuit d'information permettant d'optimiser les pratiques de professionnalisation du secteur associatif sportif ;
- ✓ Développer une offre de services concertée et territorialisée, notamment dans le domaine de la formation.

SPORT SANTÉ & BIEN-ÊTRE



- ✓ Accompagner les ligues et comités dans le développement des dispositifs fédéraux sport-santé notamment en matière de formation ;
- ✓ Valoriser les dispositifs fédéraux par la diffusion du Médicosport-santé auprès des médecins prescripteurs et du grand public ;
- ✓ Informer et mettre en relation les acteurs concernés par la prescription d'activités physiques et sportives en facilitant le recensement des clubs ;
- ✓ Porter des projets Sentez-Vous Sport ;
- ✓ Positionner le Mouvement Olympique et sportif au cœur des enjeux de Sport-Santé et de Bien-Être.

SPORT POLITIQUES PUBLIQUES & HAUT NIVEAU



- ✓ Devenir acteur dans les instances de concertation et du dialogue civil, en réponse à ses besoins (structures déconcentrées des fédérations, membres) ;
- ✓ Faire du Mouvement Olympique et Sportif un acteur de la co-construction de politiques publiques ;
- ✓ S'inscrire comme partie prenante des politiques publiques et fédérales d'accès au haut niveau et d'appui à la professionnalisation des athlètes.

2. CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Data / chiffres / contexte

QUELQUES CHIFFRES

- » Superficie de 31 813 km² (soit 5,8% de la superficie de la France métropolitaine)
- » 500 km de frontières - 180 km de côte
- » 5 Parcs Naturels Régionaux et 1 Parc Naturel Marin
- » 6 millions d'habitants (189 habitants/km²)
- » 1 215 434 licenciés (20,5% de la population régionale)
- » 37,2 % de licences féminines



13 037 CLUBS

Aisne : 1 037
Nord : 5 119
Oise : 1958
Pas-de-Calais : 3 161
Somme : 1677

- » 7,7 équipements sportifs pour 10 km²
- » 16 000 salariés
- » Nombre de bénévoles : 250 000 dont 110 000 dirigeants bénévoles
- » 3 maisons départementales des sports (Nord, Pas-de-Calais, Somme) et 1 maison régionale des sports



CROS HAUTS-DE-FRANCE

CHIFFRES CLÉS

- » 6 004 947 habitants - 1 215 434 licenciés (INJEP 2020)
- » Rapport licenciés/population : 20,02 %
- » Proportion de licenciés par sexe : 62,60% licences masculines (760 823) / 37,4% licences féminines (454 611) (INJEP 2020)
- » Nombre d'équipements sportifs : 24 700 (41,3 équipements pour 10 000 habitants / Date ES - DataSports)
- » La Région Hauts-de-France est découpée en 5 départements et compte 3 789 communes ainsi que 94 intercommunalités.

POINTS FORTS

- » La région bénéficie d'espaces naturels et historiques importants, qui s'intègrent dans une offre touristique globale et contribuent au rayonnement du territoire. Elle dispose aussi d'une façade maritime importante permettant aux activités nautiques de s'y développer.
- » La présence de nombreux sentiers de randonnée pédestre et d'itinéraires cyclables (véloroutes, voies vertes, boucles cyclo-touristiques...) positionnent la région comme une destination de choix pour les adeptes des loisirs sportifs de nature.

OBJECTIFS

- **Fédérer et promouvoir** le mouvement sportif ;
- **Rassembler et mobiliser** le haut niveau et la haute performance régionale ;
- **Collaborer** à la mise en place de la politique régionale des sports de nature ;
- **Rayonner et développer** une société d'engagement à l'Éducation et à la Citoyenneté ;
- **Préserver et Sensibiliser** aux bienfaits du Sport Santé Bien-être ;
- **Évoluer et impulser** pour accompagner l'évolution du modèle économique du mouvement sportif ;
- **Valoriser et accompagner** les ligues et comités régionaux.

CDOS AISNE



CHIFFRES CLÉS

- » 531 345 habitants - 94 738 licenciés (INJEP 2020)
- » Rapport licenciés/population : 17,83 %
- » Proportion de licenciés par sexe : 62,90% licences masculines (59 545) / 37,10% licences féminines (35 193) (INJEP 2020)
- » Nombre d'équipements sportifs : 3 441 (64 équipements pour 10 000 habitants / RES 2020)
- » Le département de l'Aisne est découpé en 6 territoires (Pays), compte 799 communes ainsi que 19 intercommunalités.

POINTS FORTS

- » Le département peut se réjouir d'avoir une nature préservée, une diversité de paysage et un riche patrimoine historique autour de la Grande Guerre.
- » Il possède de nombreux atouts touristiques vers la nature, les loisirs, le sport, la culture.
- » Il compte un réseau de plus de 3 000 km d'itinéraires pédestres, équestres et VTT avec plus de 300 circuits de randonnées.

OBJECTIFS

- **Développer** la pratique sportive départementale ;
- **Promouvoir** les valeurs du Sport et de l'Olympisme ;
- **Participer** à la mise en œuvre du plan **Héritage 2024** ;
- **Construire** un réseau de soutien à la vie associative.



CDOS NORD

CHIFFRES CLÉS

- » 2 608 346 habitants (2019) - 541 095 licenciés (INJEP mise à jour 2022)
- » Rapport licenciés/population : 20,74 %
- » Proportion de licenciés par sexe : 63% licences masculines (338716) / 37 % licences féminines (202379) (INJEP 2020)
- » Nombre d'équipements sportifs : 8406 (32 équipements pour 10 000 habitants / RES 2020)
- » Le département du Nord est découpé en 6 territoires (arrondissements), il compte 648 communes ainsi que 18 intercommunalités.

POINTS FORTS

- » Le département est le plus peuplé et le plus long de France, il est bordé par la mer du Nord et limitrophe avec la Belgique ce qui présente une grande diversité de densité de population et de zones géographiques.
- » C'est un département jeune.

OBJECTIFS

- **Développer** la pratique sportive et **accompagner** à la structuration du Sport dans tous les territoires du département ;
- **Promouvoir** les valeurs du Sport et de l'Olympisme ;
- **Faire vivre l'Héritage 2024.**

CDOS OISE



CHIFFRES CLÉS

- » 825 207 habitants - 182 586 licenciés (INJEP 2020)
- » Rapport licenciés/population : 22,2 %
- » Proportion de licenciés par sexe : 60% licences masculines (109 574) / 40% licences féminines (73 012) (INJEP 2020)
- » Nombre d'équipements sportifs : 4538 (55 équipements pour 10 000 habitants / RES 2020)
- » Le département de l'Oise est découpé en 5 territoires, compte 679 communes ainsi que 21 intercommunalités.

POINTS FORTS

- » Plus fort taux régional de population licenciée.
- » Bonne densité d'infrastructures et de clubs.
- » Investissement des collectivités pour une vraie politique sportive.

OBJECTIFS

- **Développer** la pratique sportive dans sa diversité ;
- **Accompagner** la structuration du Sport ;
- **Engager** l'ensemble des acteurs du Sport dans la dynamique de l'Héritage 2024 ;
- **Promouvoir** les valeurs du Sport et de l'Olympisme.



CDOS PAS-DE-CALAIS

CHIFFRES CLÉS

- » 1 466 743 habitants (en 2019) - 281 255 licenciés (INJEP 2020)
- » Rapport licenciés/population : 19,2 %
- » Proportion de licenciés par sexe : 64% licences masculines (180633) / 36% licences féminines (98243) (INJEP 2020)
- » Nombre d'équipements sportifs : 5623 (38 équipements pour 10 000 habitants / RES 2020)
- » Le département du Pas-de-Calais est découpé en 7 territoires, et compte 893 communes ainsi que 19 intercommunalités.

POINTS FORTS

- » La population est la plus jeune de province.
- » Le département dispose d'une grande diversité de paysages et d'espaces avec notamment 100 km de littoral.
- » Les aspects culturels et touristiques prégnants sont complémentaires aux activités sportives, notamment de pleine nature.

OBJECTIFS

- **Développer** la pratique sportive ;
- **Contribuer** à un nouveau modèle économique du Sport ;
- **Promouvoir** le Sport-Santé et l'Olympisme ;
- **Engager l'ensemble du territoire dans la dynamique Héritage 2024.**

CDOS SOMME



CHIFFRES CLÉS

- » 569 662 habitants - 123 866 licenciés (INJEP 2020)
- » Rapport licenciés/population : 20.5 %
- » Proportion de licenciés par sexe : 75819 licences masculines / 48047 licences féminines (INJEP 2020)
- » Nombre d'équipements sportifs : 3731 (65,5 équipements pour 10 000 habitants / RES 2020)
- » Le département de la Somme est découpé en 23 territoires, et compte 772 communes ainsi que 14 intercommunalités.

POINTS FORTS

- » Un département à la géographie variée, préservée et accueillante, permettant la mise en œuvre d'activités de loisirs et sportives multiples.
- » Un Conseil Départemental partenaire attentif des comités départementaux.
- » Des réseaux fédéraux compétents, forts de bénévoles (et professionnels) actifs et passionnés.

OBJECTIFS

- **Développer** la pratique sportive ;
- **Contribuer** à un nouveau modèle économique du Sport ;
- **Promouvoir** le Sport-Santé et l'Olympisme ;
- **Engager l'ensemble du territoire dans la dynamique Héritage 2024.**

3. NOS ENGAGEMENTS MAJEURS



SPORT ÉDUCATION & CITOYENNETÉ

- Porter une parole forte sur le poids économique du bénévolat, en valorisant l'implication et l'engagement des bénévoles ;
- Sensibiliser aux valeurs de l'Olympisme. Développer l'engagement des jeunes (service civique, commission jeune, etc.) ;
- Développer des actions concrètes avec l'Éducation Nationale grâce notamment au dispositif Génération 2024 : [créer des liens entre le Rectorat et le mouvement sportif](#) pour valoriser les initiatives sportives. ;
- Développer les passerelles entre le monde scolaire et le monde sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes ;
- Lancer une réflexion sur la contribution sociétale du sport menée, afin de faire reconnaître davantage le rôle et la mission des associations en tant qu'acteurs du service public ;
- Renforcer l'accès au sport à celles et ceux qui en sont éloignés ;
- Sensibiliser à l'acceptation de la différence ;
- Accompagner le bien vivre ensemble dans les clubs : sensibiliser, prévenir, lutter contre les risques de violences dans le sport, Promouvoir l'égalité, l'équité des pratiques et la place des femmes aux fonctions de dirigeantes.

exemples d'actions : Héritage 2024 • Engagement / bénévolat • Femmes et sport • Service National Universel • Prévention et lutte contre les violences • Échanges internationaux



SPORT & PROFESSIONNALISATION

- Contribuer à la structuration et au développement de la professionnalisation dans les associations sportives ;
- Développer un programme de formations à destination des bénévoles, des dirigeants et/ou des salariés ;
- Générer, développer et pérenniser la professionnalisation dans les associations sportives, par de nouvelles activités et de nouvelles organisations sur les territoires ;
- Accompagner les responsables associatifs sur les problématiques de gestion de la vie quotidienne d'une association ;
- Mettre en œuvre une réflexion sur l'évolution du modèle économique du mouvement sportif ;
- Développer les relations avec les acteurs professionnels publics et privés ;
- Proposer une offre de services intra-entreprise et de formations pour promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives régulières ;
- Créer et animer un réseau de partenaires ;
- Accompagner et valoriser les starts-up à travers les clusters de la région ;
- Valoriser la pratique sportive auprès des collégiens et des jeunes en quartiers politique de la ville tout en [suscitant l'esprit entrepreneurial : Sport Innovation Education](#).

exemples d'actions : Participer aux dispositifs de créations d'emplois (CREAP, ANS Emploi...) • Sport Innovation Event • Programme de formations de bénévoles • Salon de l'emploi sportif • Accompagnement des starts-up sportives • Cap HautSports

SPORT POLITIQUES PUBLIQUES & HAUT NIVEAU



- **Représenter le mouvement sportif au sein des institutions**, particulièrement à la Conférence régionale du sport (CRdS) et renforcer le partenariat à tous les niveaux avec l'État, les collectivités et le monde économique ;
- **Faire du Mouvement Olympique et Sportif un acteur de la co-construction des politiques publiques** - Participer avec les Conseils Départementaux à l'élaboration d'une Stratégie Départementale de proximité pour le sport ;
- **Contribuer au déploiement de l'ensemble des politiques publiques** ;
- **Animer le réseau des ligues, des comités et des clubs** : échanger sur les enjeux et les besoins du mouvement sportif, production d'outils techniques pour accompagner le mouvement sportif ;
- **Ancrer le CROS et les CDOS dans le monde associatif, économique et solidaire** : participer au plaidoyer associatif intersectoriel, partager la connaissance et le savoir-faire ;
- **Participer à la mise en œuvre du Plan Héritage 2024 et au déploiement du Label Terre de Jeux 2024** ;
- **Être un appui à la professionnalisation des athlètes** pour faire rayonner le sport de haut niveau à travers :

- La participation du territoire à la réussite de Paris 2024
- Une politique du sport de haut niveau claire et identifiée
- Une amélioration des conditions de pratique des sportifs de haut niveau et leur implication dans la stratégie territoriale
- L'accompagnement des sportifs régionaux et une communication sur leurs résultats
- La préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques au sein de la région

exemples d'actions : Conférence Régionale du Sport • Observatoire du Sport • Animation des membres du mouvement sportif • Dispositif Pass'Sport • Instances départementales de la stratégie Paris 2024 • Labellisation Terre de Jeux 2024 • Centres de Préparation aux Jeux • Conventions avec les associations départementales de l'AMF • Implication des CDOS Aisne et Nord dans le PACTE pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache

SPORT SANTÉ & BIEN-ÊTRE



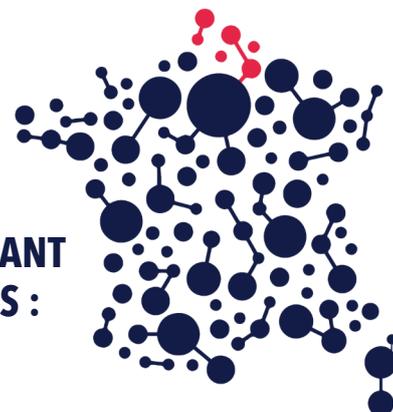
- **Impulser une dynamique collective** au service du développement de l'offre sport-santé au sein du mouvement sportif ;
- **Identifier et caractériser les offres Sport Santé** développées par le mouvement sportif ;
- **Favoriser la montée en compétence** du mouvement sportif par une adaptation et une meilleure sécurisation de la pratique ;
- **Focaliser l'action des CDOS sur la prévention**, développer des actions et co-construire un plan d'actions territoriales Sport Santé Bien-être ;
- **Encourager le développement d'offres de pratiques adaptées** au sein des clubs ;
- **Participer à la mise en place - sur les territoires - des maisons Sport Santé**, permettant d'accueillir les patients dans les meilleures conditions d'encadrement et de suivi ;
- **Favoriser le développement de nouveaux outils** permettant d'accompagner les professionnels, de mieux identifier l'offre territoriale et de développer la communication et l'interconnaissance entre les acteurs Sport Santé ;
- **Mobiliser les clubs pouvant accueillir ces patients** afin d'assurer un suivi adapté à leur situation ;
- **S'inscrire dans la stratégie de promotion du sport sur ordonnance** en créant les conditions d'un développement territorial cohérent et en s'appuyant sur l'outil du CNOSE, le Médicosport ;
- **Développer un Parcours de Suivi Pratique** propre au mouvement sportif.

exemples d'actions : Etat des lieux • Formation sport-santé • Rencontres Régionales Sport-Santé • Actions de sensibilisation • Activités Physiques et Sportives en direction des publics vulnérables ou éloignés de la pratique • Sentez-vous Sport • Educateurs sportifs Sport-Santé



Scannez-moi !

* Plan Olympique et Sportif Territorial 2022-2025



UN MOUVEMENT SPORTIF DYNAMIQUE & INNOVANT POUR ACCOMPAGNER ET FÉDÉRER NOS MEMBRES : **PORTER, PARTAGER ET VALORISER ENSEMBLE**

Le Comité Régional Olympique et Sportif et les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs sont chargés à leur niveau territorial de représenter le mouvement sportif notamment auprès des pouvoirs publics et de la société civile. Le CROS et les CDOS sont les interlocuteurs privilégiés :

- » Des représentants de l'Etat, notamment ceux en charge de la Santé, de la Jeunesse, de la Vie Associative, du Sport, de l'Éducation ;
- » Et des collectivités : le Conseil régional, les Conseils départementaux ou les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Le CROS et les CDOS mènent des actions d'intérêt commun au bénéfice des ligues, comités départementaux et clubs. Dans cette période de forte évolution que connaît le sport français avec l'attribution à Paris des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, les travaux sur la nouvelle gouvernance avec la création d'une Agence Nationale du Sport, la baisse de financements publics..., le CROS et les CDOS ont la volonté de créer collectivement les conditions d'adaptation à ces profonds changements autour de trois objectifs :

- » Convaincre l'ensemble du mouvement sportif de la nécessité de travailler ensemble pour aborder les évolutions constantes dans ses modes de gouvernance et de travail ;
- » Convaincre nos partenaires que nos compétences sont des atouts dans la mise en œuvre des politiques publiques ;
- » Convaincre les structures du mouvement sportif que les CROS et les CDOS ont un rôle important à jouer pour faire des Hauts-de-France un territoire attractif et innovant au bénéfice de la population.

